

Appel à candidature pour les Mastères

Mastère Professionnel en Comptabilité Contrôle et Audit (CCA)

Année universitaire : 2026-2027

L'Institut Supérieur des Finances et de Fiscalité de Sousse annonce l'ouverture des dépôts des candidatures à ses Mastères Professionnels (Régime LMD) :

Type de Mastère		Recherche	X	Professionnel
Parcours	Comptabilité Contrôle et Audit (CCA)			
Type de formation	Normale			
Nature de la diplomation	Simple			
Mode d'organisation de la formation	Présentielle			
Objectif général de la formation	<p>Le <u>mastère professionnel en Comptabilité-Contrôle-Audit(CCA)</u> est le diplôme de référence dans la formation universitaire à l'expertise comptable.</p> <p>Le Mastère CCA, à finalité professionnelle, forme des spécialistes de la comptabilité, du contrôle de gestion, de la finance, de la fiscalité et de l'audit. Il est également ouvert aux personnes en exercice dans les administrations publiques ou privés.</p> <p>Cette formation doit permettre aux étudiants d'être rapidement opérationnels et évolutifs dans l'exercice de leur métier en leur présentant également les évolutions récentes et les nouvelles problématiques dans les domaines visés.</p>			
Perspectives académiques	La forte notoriété de diplôme auprès des milieux professionnels du chiffre permet aux diplômés de trouver rapidement un emploi dans les cabinets d'expertise comptable et d'audit ainsi que dans les services comptables et financiers d'entreprises ou de banques.			
Métiers visés par l'offre de formation	<ul style="list-style-type: none"> - Les services comptables et financiers d'entreprises ou de banques. - Assistant chez un expert-comptable. 			
Responsable(s) pédagogique(s)	<p>Nom prénom : Noujeima ragoubi</p> <p>Mail : noujeimaragoubi@gmail.com</p>			

Appel à candidature pour les Mastères

A. Procédures et critères de recrutement des mastères 2026-2027

Effectif total à retenir	Mastère professionnel	25 étudiants
Nombre des étudiants hors ISFFS à retenir	Maximum 35% de l'effectif total : (25% de licenciés et 10% de professionnels)	
Procédure de sélection	- Présélection des dossiers sur score - Sélection définitive après test oral	Affichage des listes A et B*. Affichage de la liste définitive.
Spécialité à retenir	Licence en comptabilité	
Dates clés à retenir	- Date limite d'inscription en ligne - Résultats de la présélection - Entretiens oraux pour les présélectionnés et apport du dossier en papier. - Résultats de sélection finale - Inscriptions sur le site www.inscription.tn - Démarrage des cours	Du 26/06 au 10/07/2026 à partir du 21/07/2026 du 23 au 26 juillet 2026 Entre le 11 et le 17 août 2026 Du 18 au 22 août 2026 Le 15 Septembre 2026

*Cette sélection aboutira à l'établissement de deux listes A et B :

Liste A : liste des étudiants convoqués pour passer l'entretien oral.	Cite les noms des meilleures candidatures selon le Score ₁ (environ 100 étudiants)
Liste B .Cette liste cite les candidatures refusées dès la première présélection.	-liste des étudiants de l'ISFFs ayant une moyenne corrigée inférieure à 11. -Étudiants hors ISFFs ayant une moyenne corrigée inférieure à 12. -dossiers non conformes ou manquants ou hors délai. -dossiers avec 2 redoublements ou plus. -dossiers avec la moyenne des matières fondamentales de spécialité < 9

La présélection

Les candidatures doivent être formulées en ligne sur le site de l'ISFF (<https://isffs.rnu.tn/fra/mastere>) et ce avant le 15 juillet 2026. Dans un premier temps, l'examen des candidatures sera effectué sur la base des informations communiquées par le postulant.

La liste des candidats présélectionnés sera publiée sur le site de l'ISFF et sur la page officielle FB de l'institut, les invitant à passer un entretien oral et à présenter leurs dossiers comportant les pièces ci-dessous. Après la sélection définitive (à la suite de la vérification des dossiers et de l'entretien oral), les candidats acceptés seront invités à faire leurs inscriptions.

Appel à candidature pour les Mastères

→ Remarques importantes :

- ✓ Toute fausse déclaration entraîne l'élimination définitive du candidat.
- ✓ La préinscription sur le site de l'ISFF de Sousse, n'autorise les étudiants à ne postuler que pour deux mastères au maximum.
- ✓ La précision de l'ordre du choix (1^{er} et 2^{ème} choix) est obligatoire.
- ✓ Les candidats avec deux redoublements seront éliminés automatiquement.
- ✓ Les dossiers avec la moyenne des matières fondamentales de spécialité < 9 seront éliminés automatiquement.

Matières fondamentales Mastère CCA

- Comptabilité intermédiaire 1
- Comptabilité intermédiaire 2
- Fiscalité directe (IRPP/IS)
- IFRS
- Contrôle de gestion

B. Les documents à fournir

Tous les candidats sont appelés à fournir les pièces suivantes (en version papier).

Le formulaire de dépôt de candidature imprimé à partir du site web de l'ISFF.

- 1 copie de la carte d'identité nationale.
- un curriculum vitae (CV) détaillé mentionnant en particulier les éventuels stages effectués par le candidat, son expérience professionnelle et ses activités de recherche,
- une copie certifiée conforme à l'original du diplôme de baccalauréat,
- une copie certifiée conforme à l'original du relevé des notes obtenues au baccalauréat,
- une copie certifiée conforme à l'original des diplômes universitaires obtenus,
- une copie certifiée conforme à l'original des relevés des notes obtenues au cours des trois années de licence, y compris ceux des années de redoublement ou des sessions de contrôle,
- lettre de motivation (à remplir en ligne avec le formulaire) qui sera notée dans le score final.
- 3 photos d'identité récentes,
- une copie certifiée conforme à l'original de l'attestation de réorientation ou du retrait de l'inscription, pour les candidats concernés,

Appel à candidature pour les Mastères

- Deux enveloppes timbrées portant l'adresse du candidat.
- pour les professionnels : une attestation de parrainage avec une entreprise (publique ou privée) ou une attestation de travail.
- Tout autre document permettant d'augmenter les chances d'acceptation du dossier (Certificats de langues, de comptabilité ou d'informatique, diplôme de mastère, expériences professionnelles, ...etc.). Ce document sera intégrer dans le calcul du score en tant que Bonus en Soft Skills (Bss) avec justificatif (**attestations à l'appui**)

C. Calcul du score

La première présélection sur dossiers consistera à classer l'ensemble des candidatures en fonction d'un calcul du score.

Le score est calculé par la sommation entre la moyenne des moyennes corrigées (**MMC**), un bonus sur crédit (**Bc**) et un bonus en Soft Skills (**Bss**).

$$\text{Score}_1 = \text{MMC} + \text{Bc} + \text{Bss}$$

$$\text{MMC} = \frac{0.5 * \text{Moyenne corrigée L1} + 1 * \text{moyenne corrigée L2} + 1.5 * \text{moyenne corrigée L3}}{3}$$

Avec :

La moyenne corrigée de chaque année

= moyenne générale de chaque année – malus redoublement – malus contrôle

Malus redoublement - 1 point (**les dossiers avec 2 redoublements seront rejetés automatiquement**)

Malus contrôle - 0.5 point.

$$\text{Bonus crédit} = \begin{cases} +0 & \text{si } total \leq 150 \\ +0.5 & \text{si } 151 \leq total \leq 165 \\ +1 & \text{si } 166 \leq total \leq 180 \end{cases}$$

$$\text{Bonus en Soft Skills} = \begin{cases} +0 & \text{si } 0 \text{ certificats ou attestations} \\ +0.25 & \text{si } 0 < \text{attestations} \leq 3 \end{cases}$$

Appel à candidature pour les Mastères

A. Evaluation orale

Critère d'évaluation	Note
Savoir être et attitude (respect, modestie, apparence soignée, tenue correcte,...) (2pts)	
Qualité de l'expression orale et capacité de mener une discussion(5pts)	
Compréhension des questions et interactivité (1pts/Question) (max 3pts)	
Structuration des idées et capacités de synthèse(2pts)	
Maitrise des notions de base relatives au pré-requis du mastère (3 questions fixées par le jury sur les trois matières principales ou de spécialité) (3pts/Question)	
Motivation pour faire un mastère recherche ou professionnel et/ou ambition et perspectives d'avenir (lettre de motivation) (2pt)	
Total	Note / 20

$$\text{Score}_{final} = 0,65 * \text{Score}_1 + 0,35 * \text{Note orale}$$

Remarques concernant les candidats avec licence appliquée

Pour la troisième année L3 ne sera retenue que la moyenne du S5

Les candidats qui ont un diplôme de licence appliquée (ancien régime) seront ordonnés après calcul d'un score final en utilisant uniquement la moyenne de S5 :

$$\text{Score}_1 = \text{MMC} + \text{Bc} + \text{Bss}$$

$$\text{MMC} = \frac{0,5 * \text{Moyenne corrigée L1} + 1 * \text{moyenne corrigée L2} + 1,5 * \text{moyenne corrigée L3}}{3}$$